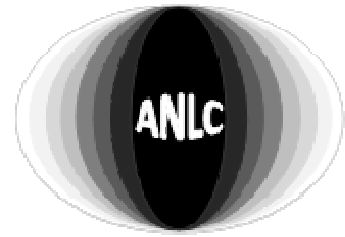




USAID | **BENIN**
FROM THE AMERICAN PEOPLE

REPUBLIQUE DU BENIN



**AUTORITE NATIONALE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION**

PROJET AYIFA

**RAPPORT GENERAL DE L'ATELIER DE DISSEMINATION DU RAPPORT
DE LA PREMIERE EVALUATION TRIMESTRIELLE SUR LES
PROCEDURES JUDICIAIRES RELATIVES AUX AFFAIRES DE
CRIMINALITE TRANSNATIONALE ORGANISEE ET DE CORRUPTION**

Cotonou, CODIAM Hôtel, 16 Janvier 2015

Sommaire

INTRODUCTION.....P : 3

I- CEREMONIE D'OUVERTUREP : 3

II- PRESENTATION DU CONTENU DU RAPPORT ET DEBATSP : 4

CONCLUSION.....P : 6

ANNEXES P : 7

- AGENDA DE L'ATELIER
- DISCOURS DU PRESIDENT
- RAPPORT DE LA PREMIERE EVALUATION TRIMESTRIELLE SUR LES PROCEDURES JUDICIAIRES
- COUPURES DE PRESSE (07)
- FICHES DE DISTRIBUTION DU RAPORT D'EVALUATION
- QUESTIONNAIRES (02)

INTRODUCTION

Le vendredi 16 janvier 2015, CODIAM Hôtel de Cotonou a servi de cadre à l'atelier de dissémination de la première évaluation trimestrielle sur les procédures judiciaires relatives aux affaires de criminalité transnationale organisée et de corruption. Cette étude a été réalisée courant octobre 2014 dans une douzaine de juridictions et vingt quatre (24) structures de la Police et de la Gendarmerie sur toute l'étendue du territoire national.

Conformément aux spécifications de cette activité, le contenu du rapport devra être disséminé en direction des acteurs anti-CTO (les tribunaux, la Police, la Gendarmerie, les Institutions d'Etat, les Ministères, les Organisations Internationales etc).

A cet effet, ces différentes parties prenantes ont été conviées à l'atelier de dissémination qui a connu deux (02) temps forts : une cérémonie d'ouverture meublée par le discours du Président de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) et la présentation suivie de débats du contenu du rapport de la première évaluation trimestrielle sur les procédures judiciaires relatives aux cas de CTO et de corruption.

I. De la cérémonie d'ouverture

Commencé à 09h 57mn, la cérémonie d'ouverture des travaux a été marquée la seule intervention du Président de l'Autorité Nationale de lutte contre la Corruption (ANLC). Dans son mot de bienvenue, M. Guy OGOUBIYI, a remercié les participants pour avoir répondu à l'appel des organisateurs de l'atelier et présenté au nom de tous les conseillers de l'ANLC et en son nom

personnel, les vœux de santé, de paix et de réussite. Il a indiqué que l'atelier se veut être un espace de partage du contenu de ce premier rapport d'évaluation réalisée dans le cadre du Projet AYIFA, financièrement soutenu par l'USAID-Bénin.

Après avoir rappelé les objectifs de ladite étude, le Président de l'ANLC a indiqué qu'elle offre l'occasion à l'institution qu'il dirige de disposer d'informations pertinentes devant lui permettre d'accomplir sa mission de veille en tant qu'organe public national de lutte contre la corruption au Bénin. M. Guy OGOUBIYI a tenu à remercier les responsables des différentes juridictions et structures de la police-gendarmerie pour la franche collaboration dont ils ont fait preuve lors de la phase de collecte des données et les a exhortés à poursuivre dans le même état d'esprit lors des évaluations à venir. Il a fini son intervention en attirant l'attention des différentes juridictions sur la nécessité d'accorder une attention toute particulière aux dossiers relatifs à des faits de criminalité transnationale organisée et de corruption en vue de leur aboutissement dans des délais raisonnables.

Après l'allocution d'ouverture officielle des travaux, M. Agapit Napoléon MAFORIKAN est intervenu pour préciser le contexte de réalisation de l'étude avant de passer la parole aux responsables de l'étude pour en présenter les résultats aux participants.

II. De la présentation du contenu du rapport et des débats

Dans la première partie de sa présentation, M. ... a, dans un premier temps, présenté la démarche méthodologique de l'étude qui a consisté à la collecte de données dans douze (12) juridictions et vingt quatre (24) structures de la police-gendarmerie, au dépouillement et à l'analyse des données collectées et enfin à la rédaction du rapport de la première évaluation trimestrielle .

Dans la seconde partie de son exposé, le consultant a présenté :

- les Caractéristiques des enquêtés dans les juridictions et dans les structures de la police-gendarmerie ;
- l'appréciation de l'évolution des affaires relatives à la CTO et à la corruption dans les juridictions et dans les structures de la police-gendarmerie ;
- l'appréciation des obstacles et défis relatifs aux procédures judiciaires portant sur des cas de CTO et de corruption connus au niveau des juridictions et dans les structures de la police-gendarmerie ;
- les recommandations formulées par les enquêtés

A la fin de la présentation du contenu du rapport parole a été donnée aux participants pour faire part de leurs préoccupations et suggestions.

Des différentes interventions se dégagent les principales préoccupations ci-après :

- La place de la cybercriminalité dans la criminalité transnationale organisée ;
- La méthode traitement des données collectées ;
- L'insuffisance de preuves dans les procédures de CTO ;
- La non distribution préalable du rapport pour permettre de faire de bonnes contributions ;
- L'existence ou non d'une étude de référence pour mesurer l'évolution du phénomène dans le temps ;
- Les données cibles à atteindre au terme du Projet AYIFA
- La prise en compte des organes de jugement lors des évaluations ultérieures ;

- L'intégration des régions et nationalités des auteurs des crimes transnationaux organisés
- La prise en compte des accords régionaux dans le traitement des dossiers par les praticiens du Droit

Ces différentes préoccupations émises par les participants ont fait l'objet de réponses appropriées de la part du consultant et du Rapporteur de l'ANLC.

Dans sa réponse aux participants, le consultant a mis l'accent sur la méthode de dépouillement et de traitement des données avec des logiciels adaptés et indiqué que la question de la cybercriminalité a été prise en compte par cette première évaluation qui constitue l'étude de référence.

En réponse aux participants, le Rapporteur de l'ANLC, en charge du Secrétariat Permanent a reconnu que la première évaluation a été axée sur le parquet et promis que les évaluations à venir prendraient en compte les organes de jugement. A la suite du Consultant, il a confirmé que la présente évaluation est une étude de référence devant permettre à l'ANLC d'apprécier l'évolution du phénomène dans le temps.

M. Agapit Napoléon MAFORIKAN, Rapporteur de l'ANLC a, au nom de l'ANLC, remercié tous les participants à l'atelier de dissémination pour leur participation active à travers leurs diverses suggestions qui permettront d'améliorer les évaluations ultérieures.

A la fin des travaux, une copie papier du rapport de la première évaluation trimestrielle sur les procédures judiciaires relatives aux affaires de CTO et de corruption a été mise à la disposition de chacun des participants. La version numérique du rapport leur a été transmise dans la soirée du vendredi 16 janvier 2015.

CONCLUSION

L'atelier de dissémination du rapport de la première évaluation trimestrielle sur les procédures judiciaires relatives aux affaires de CTO et de corruption a été l'occasion de porter à la connaissance des acteurs anti-CTO présents le contenu dudit rapport.

Les autres acteurs qui n'ont pas pu prendre part à l'atelier ont ensuite reçu copie du rapport.

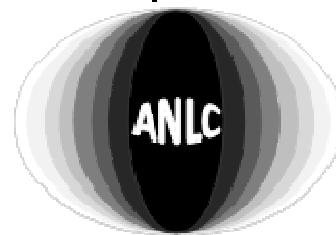
Fait à Cotonou, le 28 Janvier 2014

ANNEXES



USAID | **BENIN**
FROM THE AMERICAN PEOPLE

REPUBLIQUE DU BENIN



**AUTORITE NATIONALE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION**

PROJET AYIFA

MINI-ATELIER DE DISSEMINATION DU RAPPORT DE LA PREMIERE EVALUATION TRIMESTRIELLE SUR
LES PROCEDURES JUDICIAIRES PORTANT SUR LES AFFAIRES DE CTO ET DE CORRUPTION

Chant d'Oiseau-Cotonou

PROGRAMME DE L'ATELIER (16 JANVIER 2015)

Horaires	Activités	Méthodologie	Responsables
08h30 – 09h00	Arrivée et installation des participants		ANLC
09h00 – 09h45	<ul style="list-style-type: none"> - Mot de bienvenue Président ANLC - Présentation du Rapport 	Discours Présentation Powerpoint	Président ANLC Consultant
09h45 -10h45	Echanges avec les participants	Débats	Consultant Secrétaire Permanent ANLC Participants

10h45-11h00	Synthèse de la séance Mot de clôture du Président ANLC	-	Secrétaire Permanent ANLC Président ANLC
11h00-11h 30	Cocktail et départ des participants	-	ANLC